



Mouchan

ANNEE 2022 , N° 42

EDITO

Chers Mouchanais,
chères Mouchanaises

A l'approche de la fin de l'année 2021, on ne pouvait qu'espérer que la situation sanitaire s'améliore, pour que nous puissions passer les fêtes avec sérénité, joies et profiter de la magie, de la féerie de Noël et du nouvel an. Hélas, il n'en est rien, la pandémie est toujours présente. Une fois de plus j'en appelle à la responsabilité de chacun pour respecter les gestes barrières toujours en vigueur et vous inviter à la vaccination pour ceux qui ne l'aurait pas encore fait.

Comme au rugby, c'est en jouant collectif que nous éradiquerons ce virus. C'est aussi en jouant collectif et en respectant les règles de savoir vivre que notre village continuera d'être notre petit paradis.

Le bulletin municipal, a pour vocation de vous donner l'écho de la vie de votre commune et de la

proximité de la vie municipale qui peut, parfois et par la force de nos rythmes de vie trépidants, vous sembler un peu lointaine. L'équipe municipale ainsi que l'ensemble du personnel communal travaillent, parfois dans l'ombre, parfois de façon visible par tous, mais avec pour seule ambition servir la communauté villageoise, œuvrer pour le bien collectif et la vie du village.

La rentrée des classes a, quant à elle, été marquée par un effectif en hausse sensible, ce qui prouve la qualité de nos enseignants et du personnel communal et communautaire pour faire de l'école Pierre Gabriel, une école de référence. Merci à eux pour leur investissement.

Pour pérenniser le développement de notre groupe scolaire, la commune à lancé un investissement d'ampleur, la création d'une salle d'activités pour le périscolaire et la mise aux normes du bloc sanitaire.

Ces travaux, les avants derniers, viendront conclure la réhabilitation et la modernisation de l'en-

semble scolaire. Ce choix de miser sur l'école depuis 2001, permet à notre commune de poursuivre son attractivité, de nouvelles familles s'installent, et je leur souhaite la bienvenue.

Cette embellie devrait se concrétiser par le recensement qui va débiter en janvier. Je vous demande de réserver le meilleur accueil à notre agent recenseur Laëticia Battello, qui pourra vous aider à renseigner la fiche de recensement. Le recensement est un acte civique et citoyen, mais c'est aussi ce qui conditionne pour les cinq ans à venir les aides de l'Etat pour la commune. Ne pas se faire recenser c'est pénaliser la commune et ses habitants.

Autre gros dossier sur lequel votre conseil municipal travaille d'arrache-pied, est la requalification des traversées du village RD 931 et 35, pour assurer une meilleure sécurité pour les riverains et les usagers, mais aussi pour rendre plus agréable la traversée de notre village

Édito	1
Édito suite	2
Ekosentia	
Budget et investissement commune	3
Défibrillateur	4
Sécurité routière	
Candidature Unesco	
Les 100 ans de Mme Larroque	5
Urbanisme	
Mouchan en lumières	
Syndicat Armagnac	6
Ténarèze	
Calendrier électoral 2022	
Recensement	
Infos associations	7
Un peu d'histoire	8
Etat civil	
Pluviométrie	

Après les déboires du premier cabinet d'études dont nous avons dénoncé le contrat au printemps, un nouveau cabinet travaille depuis Juillet sur le projet. Projet qui sera dans le début du printemps présenté aux riverains en réunion publique.

Vous avez pu aussi constater que pour la cinquième année consécutive le taux de la taxe foncière bâtie et pour la quatrième année le taux de la taxe foncière non bâtie n'ont pas augmenté. Ce qui ne nous empêche pas de poursuivre les investissements nécessaires pour la modernisation de la commune.

J'espère aussi que le milieu associatif pourra le plus rapidement possible nous permettre de retrouver ces moments de

convivialité si utiles à la cohésion de tous.

2022 sera une année riche sur le plan politique pour notre pays avec les élections présidentielles et législatives. Le vote est un acte civique et citoyen et je souhaite, comme vous le faites à chaque élection que la participation communale reste l'une des plus hautes du département, démontrant que vous êtes profondément attaché à cette démocratie qui nous rassemble sous notre devise :

**LIBERTE
EGALITE
FRATERNITE**

sans oublier la **LAÏCITE** ciment de notre vivre ensemble.

Même s'il est parfois compliqué de s'abstraire de l'actualité et des tracasseries du quotidien, le conseil municipal et moi-même vous souhaitons de vivre pleinement et avec bonheur cette période de fêtes, tout emplies de rêve et de magie pour les plus petits, entourés de vos proches et de vos amis... tout en continuant à respecter les gestes barrières.

J'espère qu'ensemble nous allons poursuivre avec enthousiasme et volontarisme le travail entrepris pour le bien commun de notre village et, ouvrir un nouveau et constructif chapitre de notre histoire collective.

*Bonne et heureuse année
2022*



Au mois de septembre dernier, la commune de Mouchan a participé au projet EKOSENTIA pour les chemins ruraux et la biodiversité. Le projet est porté par : La région Occitanie ; l'office français de la biodiversité ; la fédération nationale et la fédération régionale d'Occitanie des chasseurs et l'AFAHC d'Occitanie.

Les chemins ruraux qui par définition appartiennent aux communes, font partie intégrante du patrimoine communal.

Toutefois, face à l'évolution des usages, l'emprise de ces chemins est parfois impraticable ou a complètement disparu ; leur recensement est une première étape à laquelle ont pris part quelques habitants de la commune accompagnés par le club de marche de Condom et des élus, soit une quinzaine de participants.

La réhabilitation de nos chemins ruraux, va permettre le retour de la petite faune sauvage, de la biodiversité et l'ouverture de ces espaces au public. Nos chemins communaux, pièce maîtresse de la richesse et de la diversité pay-

sagère de notre territoire, longtemps délaissés, doivent activement être réhabilités et gérés.

La deuxième étape de ce projet participatif communal portera sur la valorisation des espaces identitaires dans notre commune.

Il faudra des volontaires, des bras, des gants, des débroussailleuses, de la bonne humeur pour des moments de convivialité qui feront le plus grand bien à tous.

Nous vous attendons nombreux et ne manquerons pas de vous informer de la suite des opérations.

BUDGET 2021

Article	Dépenses	Prévisions	Article	Recettes	Prévisions
Fonctionnement			Fonctionnement		
11	charges à caractère général	80 200,00			
12	charges de personnel	109 900,00	70	Produit des services du domaine	27 405,99
14	atténuation de produits	38 500,00	73	impôts et taxes	168 400,00
65	autres charges de gestion	46 905,00	74	dotations et participations	124 550,00
66	charges financières	2 450,00	75	autre produit de gestion	12 000,00
021	dépenses imprévues	5 000,00	77	produits exceptionnels	-
23	virement à la section invest	140 845,00	002	Excédent reporté	91 444,01
	TOTAL	423 800,00		TOTAL	423 800,00

Investissement		
001	résultat reporté	16 775,84
	reste à réaliser	23 600,00
16	emprunts et dettes	19 064,16
20	études	16 720,00
21	immo corporelles	269 770,00
	DEPENSES REELLES	305 554,16
23	immo corporelles en cours	
020	dépenses imprévues	10 000,00
	TOTAL	355 930,00

Investissement		
1068	excédent	33 746,84
	reste à réaliser	6 629,00
021	virement section fonctionnement	140 845,00
10	dotation et fonds divers	8 209,16
13	subvention	115 000,00
16	emprunts et dettes	51 500,00
	TOTAL	355 930,00

Investissement 2021

Intitulé	Coût en €
Goudronnage cimetière	8 300
Salle de bain logement	2 900
RD 931	5 000
Etude bassin versant	6 720
RD 931	10 000
Travaux Ecole	170 000
Travaux Logement	76 600
Plaque Cluny	630
Défibrillateur	1 200
Bureaux + chaises école	400
Voirie	7 860
	273 410
chemin accès église	13 080



Un nouveau défibrillateur

Merci à Groupama et à son agence de Condom qui a participé au financement pour l'achat du nouveau défibrillateur qui vient d'être installé à la salle polyvalente. Le montant de la participation s'élève à 500 €.



Le village possède maintenant 2 appareils utiles et nécessaires pour la protection de la population.

Nous espérons pouvoir proposer prochainement des formations aux gestes de premiers secours dispensés par les pompiers.

Synthèse de l'analyse de circulation au village

Les services de la Communauté de Communes de la Ténarèze ont installé 2 radars au village afin de vérifier le trafic routier sur 2 rues du village où la vitesse est normalement limitée à 30kms.



Analyse rue Arthur Naples

Débit Total sur la période	3439
Débit Moyen Journalier	287
Nbre d'excès de vitesse supérieur à 50 kms	222

Analyse rue de la Hount, Hameau du Balagué.

Débit Total sur la période	210
Débit Moyen Journalier	35
Vitesse moyenne/période	27
Nombre excès de vitesse	1



Il faudra certainement installer plusieurs éléments de prévention pour sécuriser la rue Arthur Naples et faire ralentir les véhicules trop rapides.



Sites Clunisiens

Candidature

Patrimoine Mondial

Candidater, c'est poursuivre une histoire débutée il y a plus de 1 000 ans et qui a jeté les bases de notre civilisation européenne. C'est mettre en place des actions patrimoniales et culturelles internationales avec des centaines de sites dans plus de 15 pays d'Europe, et parfois au-delà. C'est donner une nouvelle vie à son patrimoine en réunissant les communautés locales et les visiteurs autour de ce bien commun. Le centre du Patrimoine Mondial s'adapte aux évolutions de la société et de la perception du patrimoine par les populations. C'est pourquoi, depuis plusieurs décennies, un ensemble de sites a la possibilité de mener une candidature commune : c'est ce que l'on appelle une candidature en série, et c'est dans ce cadre que s'inscrit la candidature clunisienne.

C'est dans ce cadre que le Conseil municipal de Mouchan a pris la décision de candidater.

Les grandes étapes de la candidature



Mouchan terre de centenaires



Après M. Roger Castaing en 2018, c'est le 25 novembre que Mme Alice Larroque a fêté ses 100 ans à la maison de retraite de l'hôpital de Condom où elle est retirée depuis plu-

sieurs années. Les conditions sanitaires ne nous ont pas permis de lui fêter son anniversaire de vive voix et un joli bouquet de fleurs lui a été envoyé.

Mouchan en Lumières

Une veille de Noël comme celle que nous avons vécu, il y a bien longtemps que le village n'avait pas connu une telle animation nocturne. Dominique Emery a offert ce spectacle son et lumière qui a ravi l'ensemble des visiteurs

petits et grands. S'il est un commentaire qui est revenu très souvent c'est : « Wouaouh ».

La mairie réfléchit à une animation de ce type pour la cérémonie du 14 juillet sur la place du village . À suivre....



Resonance Events
06.38.10.66.22
sarlresonance@gmail.com

Règlementation : Panneau de chantier

Vous devez installer votre panneau de chantier bien avant le démarrage des travaux.

Dès vous entrez en possession d'une **autorisation d'urbanisme**, la loi vous oblige à informer les tiers de votre projet.

Pendant 2 mois, à compter du premier jour de l'affichage de votre déclaration de travaux, les tiers (les voisins) peuvent user

d'un recours contre cette autorisation.

La déclaration doit rester affichée pendant toute la durée des travaux.

Au cas où l'autorisation d'urbanisme ne se trouve pas affichée sur le chantier, vous risquez de subir un recours contentieux. Ceci pourrait se prolonger durant toute la durée du projet et même jusqu'à 6 mois après qu'il soit achevé.

Où placer le panneau de où mettre le panneau de chantier ?

Pour assurer la sécurité juridique de votre projet, vous devrez trouver un bon emplacement pour votre panneau de chantier. Il faudra s'assurer qu'il soit **bien visible et lisible par tout le monde**. Ce n'est qu'ainsi que vous pourrez prouver que vous avez bien respecté les formalités

Art.R*424-15 Code de l'urbanisme



URBANISME

À compter du 1er janvier 2022, vous pourrez déposer de façon dématérialiser vos demandes d'autorisations d'urbanisme à l'adresse: <https://pays-armagnac.geosphere.fr/guichet-unique>

Le dépôt de vos dossiers au format papier reste toujours possible en mairie.



Syndicat Armagnac Ténarèze

Services des Eaux et des Assainissements

VOTRE CONTRAT DE MENSUALISATION

Relatif au paiement de vos factures d'eau et d'assainissement collectif

Pour le règlement de vos factures d'eau et d'assainissement, vous avez la possibilité de mettre en place le prélèvement automatique,

semestriel ou mensuel. Ainsi, vous n'avez plus à penser à vos paiements et vous évitez tout retard ou oubli. Pour ce faire, il vous suffit de

nous retourner le **"Mandat de Prélèvement SEPA"** dûment complété et signé ; accompagné de votre R.I.B.

Calendrier électoral 2022 : les dates de l'élection présidentielle et des législatives

L'élection du président de la République se déroulera :

- Le dimanche 10 avril 2022 pour le premier tour
- Le dimanche 24 avril 2022 pour le second tour

Les élections législatives se dérouleront :

- Le dimanche 12 juin 2022
- Le dimanche 19 juin 2022 pour la désignation des 577 députés

Listes électorales 2022 : n'attendez pas le dernier moment pour vous inscrire !

Vous pouvez vous inscrire :

- en ligne, grâce au téléservice disponible sur Service-Public.fr sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés ;
- en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du [Cerfa n°12669*02](http://Cerfa.n°12669*02) de demande d'inscription ;

- par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le [Cerfa n° 12669*02](http://Cerfa.n°12669*02) de demande d'inscription.

Attention :

Les inscriptions sont possibles dès à présent et jusqu'au **4 mars 2022** pour l'élection présidentielle et jusqu'au **6 mai 2022** pour les élections législatives.



Madame Laeticia Battello a été recrutée pour effectuer le recensement sur la commune de Mouchan du 20 janvier au 19 février 2022.

Les données du recensement permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, le recensement sert aussi à prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), à déterminer les réseaux de transports à développer, à guider les choix en matière de construction de logements...

Bercail mouchanais



Les activités 2021 : La balade en soirée du 16 Juillet a réuni une trentaine de personnes, le succès est toujours au rendez-vous, merci aux participants pour ce bon moment.

Organisation au pied levé, cet été, d'un service restauration rapide lors des spectacles de la Boite à jouer durant 5 mardis d'affilé à la gare de Mouchan.

Préparation de deux apéritifs gratuits les mercredis 28/07 et 11/08 , lors des con-



férences/concerts sur Baudelaire qui ont eu lieu sur la place de notre beau village. Quelle chance d'avoir pu en profiter !

Prévision pour 2022

11 Mars : pièce de théâtre avec la troupe de l'Albret. Si tout va bien, nous fêterons Mouchan comme il se doit en Mai. Notre grand projet 2022 : le 24 Juin , une randonnée nocturne avec animations sur la voie verte au départ de Condom et arrivée à Mouchan.

Notre traditionnelle balade

en soirée le 15/07, avec auberge espagnole sur la place du village. Au mois d'aout: animation sur la place. Pour l'année 2022, La place du village sera à l'honneur, ce lieu de convivialité sera au cœur de nos animations.

Un grand merci à tous.

Election du bureau

Pdt : Jean Pierre Coutant
Trésorière : Valérie Lanèque
Adjointe : Isabelle Fasolo
Secrétaire : Christian Saum
Décuns ; Secrétaire adjointe : Géraldine Gomez.

Assemblée générale : Gaule mouchanaise



Peu d'activités en 2021

Week-end truite en mars
Merci aux nombreux volontaires pour

leur participation au nettoyage de bords de l'Osse et du lac. Il n'y a pas eu de concours pour la fête , ni de repas.

La société a procédé à 3 lâchers de truites à par-

tir du mois de mars: 3x 100 kg avec 30 kg de poissons de plus de 2kg à la fin. Ces truites étant plus difficiles à attraper , les pêcheurs étaient satisfaits.

Lâchers de poissons blancs :

30 kg de gardons
20 kg tanches
10 kg de sandres
10 kg de brochets

Vente de cartes
2020 : 65 cartes

2021 : 74 cartes dont 25 cartes jeunes

Dates manifestations 2022 :

Mai concours fête locale
Juin fête de la pêche
Août repas

Le nouveau bureau :
Président : Taulet André
Vice pdt : Franck Gabarocca

Trésorier : Christian Touhé-Rumeau

Secrétaire : Teddy Roussel



SOCIETE
DE CHASSE
MOUCHAN

Société de chasse

L'année s'est terminée avec un week-end battue avec nos amis vendéens. Une quarantaine de chasseurs y ont participé et 16 chevreuils ont été tués.

Jonathan Girardin, le président, remercie toutes les personnes qui ont « joué le jeu » et respecté les mesures de protection pour que

cette battue ait lieu.

Avant l'ouverture de la chasse, la société a procédé à 2 lâchers de 50 perdreaux et un lâcher de 100 faisans.

Un morceau du rempart du prieuré mis à jour

De récents travaux de rénovation d'une habitation de Mouchan, ont permis de découvrir sous un crépi de béton les bases du rempart du prieuré de Mouchan. Quelle n'a pas été la surprise des propriétaires de voir leur habitation adossée à cette construction remontant probablement aux XII-XIIIème siècle. L'histoire en direct. Mais la plus grande surprise en est la méthode de construction, la partie basse étant sur à peu près 1,80 m de haut du sol actuel bâtie en pierre tout venant

sur lesquelles les maçons du Moyen Age ont construit la partie supérieure en joli moellons bien taillés et bien alignés.

Peut-être mais ce n'est qu'une hypothèse, le prieuré comme tout prieuré était entouré par une clôture de pierre sans cachet qui permettait aux moines de délimiter l'enclos sacré pour pouvoir être isolés du monde. Les troubles de la guerre de cent ans se précisant, la construction d'un rempart plus imposant fut décidée. Pour faciliter

la tâche des constructeurs mais aussi pour gagner du temps et des matériaux de construction, le mur primitif a servi de soubassement au rempart de pierre de taille.

Une étude par un spécialiste des constructions de la période médiévale serait intéressante pour d'une part dater l'époque à laquelle ce mur a été bâti, mais aussi connaître cette technique de construction que pour ma part, je n'avais jamais vu pour un rempart.

Christian Touhé Rumeau

Etat civil 2021

Naissances :

Moreno Larrey Antoine, le 11 octobre

Mariages :

Raphaëlle Mazzariol et Bertrand Taulet, le 8 Février

Marie-Pierre Marchesin et Philippe Touhé-Rumeau, le 24 juillet

Pacs :

Manon Duprat et Ludovic Bresson, le 30 Juillet

Laura Larrey et Dylan Moreno, le 18 Décembre

Décès :

Boué Paulette, née Daste, le 27 janvier

Canalis Villas Francisco, le 8 Février

Escolan Gisèle, née Larroque, le 8 Mars

Gommer Encarnacion, née Picadizo, le 20 Mai

Mondin Simone, née Lassus, le 20 Octobre

Marphay Christian, le 29 Décembre

Avis de mention de décès:

Balas Max, le 5 Janvier

Bellardi Aline, née Touhé, le 3 Avril

Balas Huguette, le 1 Août

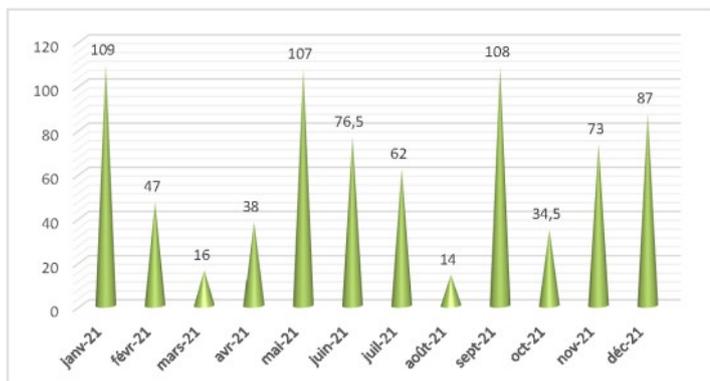
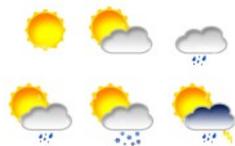
Abat Mathilde, le 26 Août

Piaï Louis, le 20 Octobre

Riera Norbert, le 20 Novembre

Merlé Yvette, le 22 Décembre

PLUVIOMETRIE MOUCHAN 2021



MAIRIE de MOUCHAN

05 62 28 40 33

mairie.mouchan@orange.fr

M. le maire : 06.77.09.56.26

site : <https://www.mouchan.fr>

 **communedemouchan**

 **@mairiemouchan**

 **Mouchan**